

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N° 41911

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23974 de M. Potier

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 3, après le mot :

« droits »

insérer les mots :

« de l'ensemble ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.